

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2017

Date d'envoi de la convocation et de son affichage : 13 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 19 octobre à 20h30,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte PUECH, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

Etaient présents :

Maire

Mme PUECH

Adjoint

Mme LEJEUNE-VIGIER, M. COUTÉ, Mme FARGEOT, M. MORMONT, M. VIVIEN.

Conseillers

M. JADOT, M. MICALLEF, Mme RENY, Mme LECOMTE, M. RACHIDI, Mme PORTELETTE, Mme GYSEN, Mme POISSON, Mme COUSTILLET, M. LIDA, Mme LEOGANE, Mme CAUFORIEZ, M. CHINZI, M. HUET, Mme JAUDINOT, M. BOULLAND, Mme VANGEON, Mme VIGUIER.

Procurations :

M. DE MEULEMEESTER à Mme PUECH

Mme VARFOLOMEIEFF à Mme FARGEOT

M. DEGHANI-AZAR à M. LIDA

Secrétaire de séance : Mme LEOGANE



Le Maire de Ballainvilliers certifie que la convocation du Conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-10 du Code des communes.

DÉLIBÉRATION N°17.10.82.8

Urbanisme

DEBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme, notamment son article L 123-9,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 16.09.58.7-1 en date du 16 septembre 2016 prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme,

VU le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) soumis aux élus,

CONSIDERANT la tenue de la Commission Urbanisme en date du 19 septembre 2017,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal doit tenir un débat sur les orientations générales du PADD au plus tard deux mois avant l'examen du projet de PLU,

APRES EN AVOIR DEBATTU,

PREND ACTE de la tenue au sein du Conseil Municipal du débat portant sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

Brigitte PUECH